MAIRIE
DE
BRISCOUS
64 240

Arrêté portant interdiction de stationner au droit du chantier sur la VC n°21 Chemin Larreista, Mixereta à BRISCOUS - N° A59-19

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2131-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2214-3.
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,
Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions.
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1- huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 06 novembre 1992

Considérant qu'en raison des travaux de sécurisation du réseau BT depuis le poste P23 « Noblénia » et le depuis le Poste P28 « Piquesaria », la société SDEL RESEAUX AQUITAINE, 15 Route de Pitoys 64600 ANGLET, demande l'interdiction de stationner au droit du chantier sur la VC n°21 dit chemin de Larreista et de Mixereta.

ARRETE

Article 1er : L'interdiction de stationner au droit du chantier au niveau sur la VC n°21 dit Chemin de Larreista et Mixereta est accordée à la société SDEL RESEAUX AQUITAINE à partir du Lundi 17 juin 2019 jusqu'au jeudi 15 août 2019 inclus.

Article 2 : La société SDEL RESEAUX AQUITAINE effectuant les travaux, sera chargée de règlementer la circulation et mettra en place les panneaux appropriés pour indiquer aux usagers les dispositions de l'article ci-dessus et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Société SDES RESEAUX AQUITAINE – Anglet
- M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Hasparren

BRISCOUS le 11 juin 2019

Le Maire,
Fabienne AYENSA

MAIRIE DE BRISCOUS
BESKOITZEKO HERRIKO ETXEA - 64

Téléphone : 05.59.31.70.90 Télécopie : 05.59.31.77.07
Courriel : mairie@briscous.fr
Site : http://www.briscous.fr ou http://www.beskoitze.fr